

2003 : une année militante !

Cinq pas en avant, quatre pas en arrière. C'est le rythme auquel on a un peu l'impression d'avancer, soit au total vingt pas, en vingt ans. Oh, pas de quoi ébranler nos convictions : on croit toujours fermement aux idées que l'on défend. De quoi, pourtant, émauser parfois notre énergie. Surtout quand le soutien des adhérents se fait moins perceptible.

Pour être durables nous avons en effet besoin de vous, moralement et financièrement.

- Moralement. Nous sommes tous en premier, comme vous, des paysans qui passons beaucoup de temps à militer au Cedapa, une militance gratuite et sans but lucratif... Alors pour les responsables, les salariés, soyez plus assidus aux journées de formation, dans les commissions, par votre présence à l'assemblée générale.

- Financièrement. Eh oui... Pour subsister, le Cedapa a besoin de moyens, d'abord pour payer son personnel, ensuite pour conserver, en tant que structure, une marge d'autonomie. Il suffit d'un effort collectif pour que chacun y trouve son compte.

Pour être durables, nous avons toujours davantage besoin d'être unis, parce que c'est ensemble que nous pourrions peser sur les orientations politiques :

- le nouveau contrat d'agriculture durable, en remplacement (CAD) du CTE, prévoit une baisse de 20 à 40 % des aides, y compris (surtout!?) pour les contrats les plus exigeants comme celui des groupes agriculture durable.

- la commission européenne* envisage un découplage des aides Pac qui conduirait à attribuer à chaque exploitation des "droits à paiement" basés sur le montant des primes reçues, hors primes agri-environnementales, dans la période 2000-2002. Autant dire que les exploitations engagées avant les autres dans un système herbager seraient les grandes perdantes d'un tel système.

Elle envisage en outre une nouvelle baisse de nos produits, que ce soit le lait, la viande bovine ou les céréales, des baisses seulement partiellement compensées par des aides directes. Un projet qui pourrait conduire à une baisse de plus en plus rapide du nombre de petites exploitations.

A nous de nous retrousser encore les manches pour faire vivre nos espoirs, d'abord dans la reconnaissance de nos pratiques, ensuite dans la valorisation de nos produits.

Bloavez Mad !

Patrick Le Fustec, Président du Cedapa.



Assemblée générale du Cedapa

> dans ce numéro

- p 2 : **chantiers en cours**
- p 3 : **bilan de l'herboscopie et conduite des protéagineux**
- p 4, 5, 6 et 7 : **zoom sur les rations hivernales des vaches laitières**
- p 8 et 9 : **les relations agriculteurs, consommateurs et citoyens, compte-rendu de l'assemblée générale**
- p 10 : **fermoscopie, autonomie et oméga 3 à La Harmoye**
- p 11 : **l'entretien des haies**
- p 12 : **mise aux normes d'un petit atelier lait et travaux de saison**



Le lupin blanc doux, dans l'attente de nouvelles variétés d'hiver adaptées à la Bretagne... voir page 3

* Voir "La Commission présente une réforme qui ouvre aux agriculteurs des perspectives à long terme pour une agriculture durable", Bruxelles, 22 janvier 2003. A lire sur <http://europa.eu.int>

> En 2002...

VOLET RECHERCHE

La recherche de références

A l'étude dans le réseau lait, les différentes rations utilisées dans le cahier des charges avec comparaison des coûts alimentaires, de l'autonomie alimentaire, et du niveau de productivité. Un aperçu des résultats dans ce numéro.

Les réseaux ovin et bovin analysent cette année les pratiques culturales, le bilan apparent et les indicateurs technico-économiques représentatifs. Compte-tenu du nombre limité d'élevages dans le réseau ovin et des difficultés de recueil de données, ce travail sera reconduit dans le cadre régional du réseau agriculture durable (Rad).

CTE petites exploitations, travail en attente.

La mesure n'est pas supprimée par le nouveau gouvernement, mais est à l'étude à Bruxelles. Rappelons que le Cedapa est un des vingt sites expérimentaux retenus pour la mesure.

La faisabilité d'une filière de transformation du lait durable est à l'étude.

Conception d'une gamme de produits laitiers, création d'une identité marketing, étude des investissements, analyse de rentabilité, essais de distribution, tests de consommateurs, expérimentation en restauration collective, autant d'étapes qui sont en cours et seront achevées fin 2003.

VOLET DEVELOPPEMENT

Une trentaine de contrats Rin terminés

Le Cedapa a accompagné cette année 82 exploitations signataires de la Rin. Sur la trentaine de signataires dont le contrat est terminé, une vingtaine a signé un CTE soit en conversion à l'agriculture biologique, soit Cedapa.

42 CTE (Contrats Territoriaux d'Exploitation) Cedapa signés

Et une vingtaine de CTE 1-4 signés avec le GAB d'Armor ou la Chambre d'Agriculture sur les bassins versants. Le CEDAPA travaille pour que la mesure 1-4 obtienne un financement incitatif, au titre des mesures système (comme l'agriculture biologique), dans le cadre des nouveaux Cad (contrats d'agriculture durable).

Les Bassins Versants : l'individuel prend le pas sur le collectif

Sur le bassin versant de l'Arguenon :

L'année 5 se termine, ainsi que la convention signée en 1997 qui comprenait l'accompagnement de 6 exploitations en changement de système, le diagnostic de durabilité de 2 fermes de référence, et 2 actions de démonstration de matériels de désherbage alternatif sur le BV.

Sur le bassin versant du Haut-Blavet :

21 signataires dont 6 CTE et 15 RIN appliquent le cahier des charges du Cedapa. Le Cedapa a participé à la réalisation d'une plate-forme commune sur différents itinéraires techniques de

désherbage du maïs avec le GAB, la Chambre d'agriculture et certaines coopératives. Par ailleurs, une journée de formation sur la gestion de la prairie à base de trèfle blanc a eu lieu. Une nouvelle exploitation signataire de CTE, celle de Rémi Le Méner, devient ferme de référence.

Sur le bassin versant du Gouët :

Les paysans adhérents du

Cedapa ont témoigné de leurs pratiques auprès du grand public lors de l'opération "BV ouvert" en juin dernier.

Sur le bassin versant de la Haute Rance:

Dans l'attente, d'une convention, le bassin versant a choisi de mener des actions prioritaires sur des petites zones (démonstrations, réunions d'information CTE).

Sur les bassins versants de l'IC et du Leff :

Le Cedapa a travaillé sur une approche collective (formation à la modification de système) et semi-collective dans la mise en place de parrainage sur une petite exploitation en système herbager.

La formation : défaut d'assiduité et contraintes administratives !

Mobilisation très moyenne, et des groupes qui varient en fonction des thèmes : serait-on en panne de partage d'expériences ?

Au niveau départemental, la formation stratégie de valorisation a fait le plein : la valorisation s'affirme comme un thème porteur. Bilan plus mitigé pour les formations d'auto-diagnostic CTE ou à la gestion de la prairie à base de trèfle blanc.

Le réseau pédagogique

Cette année est marquée par une dizaine de visites d'exploitations et 4 interventions d'animateurs dans les lycées agricoles. Un travail de partenariat se met en place avec le CFA (centre de formation agricole) de Caulnes.

Personnel

Le Cedapa compte 10 salariés, et 8,68 équivalent temps plein. Christophe Lubert vient de quitter le Cedapa pour se rapprocher de Rennes où il va travailler désormais au développement des matériaux écologiques de construction. Le recrutement pour le remplacer est en cours.

Conseil d'administration

Patrick Thomas, Loïc Barbot, Christophe L'Hotellier ont été réélus, Robert Hamon et Alain Huet ont été élus. Yvon Guézennec, Denis Baulier, Michel Salmon et Michel Le Voguer sortent du CA. Merci à eux pour leur participation bénévole. Le conseil d'administration compte désormais douze administrateurs.

> En 2003...

On vous a déjà tout dit au numéro précédent, le spécial 20 ans !!!

> rendez-vous

- **4 février** : première CDOA de réflexion sur le contrat d'agriculture durable. Le département sera divisé en territoires (bassin versant, zones Natura 2000...). Sur chaque zone, il y aura au maximum deux enjeux et six mesures à choisir.
- **4 février** : journée locale pour situer son exploitation dans la durabilité, chez Michel Le Boulc'h, à Maël-Carhaix.
- **5 février** : journée locale pour situer son exploitation dans la durabilité, chez Yvon Le Cain, à Quemper-Guézennec.
- **7 et 17 février** : 2 journées de formation sur le marketing
- **18 et 25 février** : formation trèfle blanc. Au programme, approche théorique de la gestion de l'herbe et conséquences environnementales et économiques d'un système herbager. Intervenants : André Pochon et Hélène Chambaut (institut de l'élevage). Lieu : Mairie de Quintin.
- **25 et 26 février** : formation à l'écriture journalistique. Des clés simples pour écrire clairement.
- **27 février** : entretien des jeunes haies, émondage... Une démonstration a lieu à Sévignac, chez Claude Loncle, organisée avec le Conseil général des Côtes d'Armor.
- **13 mars** : journée locale pour situer son exploitation dans la durabilité, sur le Haut-Blavet.
- **27 mars** : journée locale pour situer son exploitation dans la durabilité, sur la Rance

La Guénochais, 10 janvier 2003

Le troupeau de génisses de plus de deux ans et vaches tarées (huit au total) a été rentré le 2 janvier 2003. Elles ont rasé 10 ha de prairies dont 6 humides. Il restait 2 ha à pâturer mais le terrain était trop détrempé pour passer maintenant. Les plus jeunes ont été rentrées fin novembre.

La jeune prairie implantée en août n'a pas été pâturée ce qui aurait permis de la nettoyer. Une estimation a été faite sur le rendement en herbe, qui est estimé entre 7,5 et 8 tonnes par ha de matière sèche. Nous retrouvons le rendement des années passées après une baisse à 6,5 tonnes par hectare en 2001.

La moyenne d'étable pour les douze mois est de 6390 kg de lait pour moins de 300 kg de céréales. Le niveau de la ration de base est de 15,5 kg. La moyenne des vaches laitières au contrôle est de 19,2 kg de lait avec 1,6 kg de mélange céréalier (60% de triticales, 15% de féverole, 15% de pois, 10% d'avoine). La ration actuelle est de 7 à 8 kg de foin, 5 à 6 kg d'enrubannage et du pâturage lorsque le temps le permet en dehors des périodes de gelée.

Claude Loncle, Sévignac

La Grande Isle, 5 janvier 2003

La pluviosité abondante de l'automne (123 mm en octobre et 145 mm en novembre) a fortement perturbé la fin de saison de pâturage. Le nettoyage des parcelles (6^{ème} passage) n'a pu être terminé par le troupeau de vaches comme nous aimons bien le faire avant l'hiver. Il a fallu rentrer tout le monde à cause de la portance du sol. On a prolongé avec huit vaches jusqu'au 18 décembre. Il s'agit bien d'herbe plat unique, les animaux n'ayant pas de ratelier au champ.

Nos commentaires sur la saison d'herbe (voir tableau ci-dessous)

- Une mise à l'herbe précoce dans des conditions idéales ;

- une explosion d'herbe un peu atténuée au printemps (mai-juin) à cause des températures un peu froides la nuit. Donc moins de surfaces récoltées en foin pour privilégier le pâturage ;

- des conditions optimales pour faire du foin de bonne qualité ;

- une bonne pousse d'été, de quoi faire une deuxième coupe sur certaines parcelles ;

- un peu sec en septembre, mais une grosse pluviométrie d'octobre-novembre a géré le nettoyage complet des parcelles ;

- hiver : attendons un peu de sec pour finir ce nettoyage.

Pascal Hillion, Saint-Bihy

Voici la rétrospective de la saison d'herbe pour les quatre troupeaux.

	mise à l'herbe	date rentrée
13 jeunes bovins	7 avril	18 septembre pour 6 jeunes bovins 27 novembre pour 7 jeunes bovins
15 génisses 1-2 ans	28 mars	30 novembre
8 génisses 2-3 ans	27 mars	7 novembre
39 vaches allaitantes + veaux	8 mars (pour 25 VA)	30 novembre

complémentation à partir de fin juillet

les broutards sont rentrés progressivement à partir du 15 octobre

> protéagineux

Itinéraire technique

Une intervention de Bernard Gaillard, ingénieur de l'ITCF

Pois, féveroles et lupins permettent avantageusement d'équilibrer des rations avec du blé et des minéraux en réduisant considérablement l'apport de tourteaux de soja ou de colza, voire en les supprimant complètement avec le lupin. De plus, les protéagineux s'intègrent très bien dans une rotation (avant un blé par exemple).

Le lupin impose une récolte tardive mi septembre qui oblige à un séchage. Des essais de conservation de grains humides (20-25% d'humidité) par inertage ont cependant été concluants. La variété Luxe a aussi suscité des espoirs en Bretagne pour sa précocité. Elle est cependant une variété de type indéterminé, c'est-à-dire qu'elle a du mal à s'arrêter de fleurir. Lugain est une variété également précoce, mais de type déterminé. Elle est aussi adaptée à l'alimentation des ruminants. A essayer à l'automne 2003.

Le pois offre, en plus du grain, la possibilité de

récolter la paille (2 à 3 tonnes de matière sèche par hectare), paille qui a la même valeur azotée qu'un foin de luzerne récolté à la floraison. Par ailleurs, les problèmes de verse sont en passe d'être résolus avec une nouvelle variété de pois de printemps qui présente une très bonne tenue de tige (Hardy). Les rendements s'échelonnent de 45 à 55 quintaux pour le pois de printemps ; le pois d'hiver obtient des niveaux de rendement équivalents à 80 à 110 % du rendement du pois de printemps, selon les situations de sol ; c'est en sol peu profond et/ou en année à fin de printemps chaud et sec (mi mai à fin juin) que le pois d'hiver est le plus intéressant.

Au niveau des traitements phyto : les semences de pois et de féverole peuvent être traitées avec du Wakil XL pour prévenir les fontes de semis (mildiou et fusarium). On fera un passage post semis - prélevée pour les adventices. Concernant les maladies, la principale maladie du pois est l'anthracnose qui nécessite un ou plusieurs traitements fongicides à base de Chlorothalonil. A noter que le pois est également sensible au Botrytis qui nécessite des produits plus spécifiques.

La féverole permet d'allier de bons rendements

à une récolte facile (pas de verse). Les qualités sont sensiblement identiques à celles du pois mais on ne récolte pas la paille. Les féveroles d'hiver paraissent bien adaptées (semis fin octobre - novembre, récolte en même temps que les blés). Les essais menés à Plélo en 2002 font apparaître un rendement de 70 q/ha (m culture optimisée), équivalent à la féverole de printemps. Les variétés préconisées sont Castel et Irena avec une préférence pour Irena qui a une meilleure tolérance aux maladies. Un désherbage post semis - prélevée doit être fait pour lutter contre les adventices ; il n'existe pas de possibilité de rattrapage en post levée sauf le binage. Tout comme le pois, la féverole est sensible à l'anthracnose (Amistar 0,8 l/ha) et au botrytis (Ronilan DF 1,5 l/ha) mais il faut aussi surveiller la rouille (Horizon EW 0.8 l/ha).

Les protéagineux apparaissent donc comme un passage obligé pour gagner en autonomie dans l'alimentation de son troupeau. De plus, ces cultures s'intègrent bien dans une démarche d'agriculture durable : amélioration de la fertilité des sols, pas d'engrais azoté, peu de traitements phyto en général ...

Christophe et Yannick Battas, Hénou

Les rations d'hiver des vaches laitières

Quatre rations pour des systèmes herbagers

Le cahier des charges des systèmes herbagers est restrictif sur le plan alimentaire ? Sans doute. Mais les adaptations sont nombreuses. Les éleveurs s'adaptent bien sûr aux différentes situations de quota à produire par hectare de SAU, par vache, aux contextes pédo-climatiques variés et aux différentes structures d'exploitation (ares accessibles aux vaches, portance...). Mais entrent aussi en compte la priorité de l'éleveur sur l'autonomie alimentaire et/ou la simplification en vue d'alléger le travail d'astreinte. Quatre exemples.

Pâturage toute l'année

au Gaec de Langren à Plouaret (Trégor)

Au Gaec de Langren, les vaches pâturent toute l'année, dès que la portance du sol le permet ! "Les barrières restent fermées au maximum un mois par an". Depuis quelques années, les vaches sortent de jour comme de nuit : "avant on consommait 80 tonnes de paille, aujourd'hui, on est à 30 tonnes seulement". Pas de repos hivernal pour les prairies chez les Le Fustec, "à partir de novembre seule la portance compte". Ce n'est pas pénalisant au printemps ? "Non, chez nous, ça permet plutôt de mieux maîtriser la pousse de printemps". L'objectif : retarder au maximum la fauche du foin, vers la fin juin, pour profiter de meilleures conditions météo et des jours plus longs.

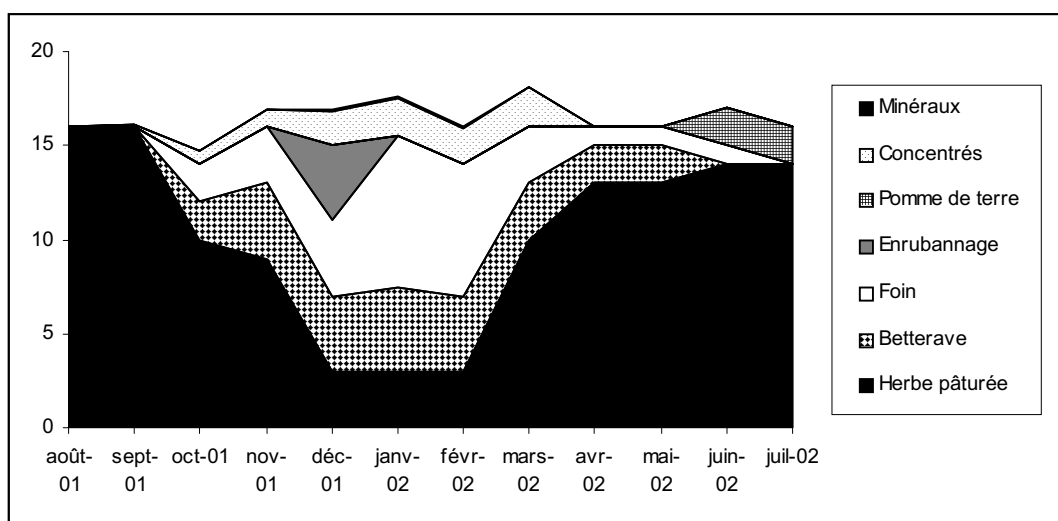
La betterave a été préférée au maïs. "Avant on faisait du maïs et de la betterave. Pour simplifier le travail, il fallait supprimer un des deux fourrages. On a gardé la betterave car on a une Cuma équipée (la betterave a créé la Cuma) et parce qu'on souhaitait supprimer les ensilages de la ration". La betterave est donnée à partir du début octobre. Après une transition très lente, le Gaec apporte jusqu'à 4 kg de MS de betteraves par vache, distribuées deux fois par jour après la traite. Le foin est distribué dans les rateliers à balles rondes, au maximum deux bottes de 300 kg par vache laitière et par jour. L'enrubannage ? "On en fait le moins possible, toujours pour sauver un foin..." Dans la ration, c'est soit le foin, soit l'enrubannage.

Les dates de vélage s'étalent de septembre à fin février. L'objectif : baisser au maximum les quantités de concentrés. "Les vaches laitières font au vélage entre 25 et 30 kg de lait par jour et font un deuxième pic à la mise à l'herbe". Un système où il est important d'avoir "un bon foin et de l'herbe pâturée tout l'hiver", pour une ration riche en azote. Résultat, des vaches qui produisent près de 6000 litres avec très peu de concentrés. Selon Patrick, ses Hosteins qui ont un potentiel génétique à 8500 litres, "auraient un pic de lactation trop important avec des vélages de printemps, d'où un risque sur la fertilité". Les vélages d'automne permettent enfin une mise à l'herbe des génisses dès leur première année : "au Gaec de Langren, on ne garde que les génisses nées entre septembre et décembre".

La ration hivernale type du Gaec Langren

en kg de MS

Herbe pâturée	3 kg
Betteraves	4 kg
Foin	7 kg
Concentrés	1,9 kg
(VL 18 et tourteau colza ou arachide, garantis sans OGM)	
Minéraux	0,15 kg



Données comptables	août 2000/ juillet 2001	août 2001/ juillet 2002
Lait produit	275458	296844
SAU (en ha)	80,32	77,5
Chargement	1,13	1,32
Surface accessible par vache laitière		
Lait produit / VL	5514	5885
Lait produit / ha de SAU	3430	3830
Lait produit / ha de SFP consommé	4318	5412
TB moyen (g/kg)	41,0	40,7
TP moyen (g/kg)	32,2	32,6
coût concentrés par vache laitière	394	466
Coût concentrés par litre de lait produit	0,07	0,08
Coûts fourragers / litre de lait produit	0,10	0,12
Prix du lait (en F)	2,106	2,06
Coût alimentaire	0,17	0,20
marge alimentaire	1,94	1,87
qté concentré / litre produit (en g)	50	41
qté concentré / vache (en kg)	296	226

Beaucoup de lait à l'hectare, et le froid...

chez Philippe et Marie-Thérèse Le Monnier à Saint-Vran (Méné)

Chez Philippe et Marie-Thérèse, l'objectif est de faire le quota : "on peut travailler différemment sans avoir envie de tout casser". La ration hivernale doit donc permettre de faire du lait. Avec deux contraintes :

D'abord les terres sont humides et froides, et surtout peu portantes. La période d'hivernage est longue, deux mois pleins sans sortir, et six mois sans nuit à la belle étoile : "on a observé qu'il y a plus de mammites si les vaches couchent dans une herbe trop humide".

Ensuite, les Le Monnier sont en conversion bio, et les ensilages sont limités à 50% de la ration journalière. Le foin, jusque là réservé aux génisses, a donc fait son apparition dans la ration des vaches laitières, ce qui a un peu compliqué la distribution des fourrages : le matin les ensilages

d'herbe et de maïs en mélange, puis retour à l'étable pour dérouler le foin ; le soir à nouveau la distribution de foin. "Si on veut qu'une bête mange, il faut étaler le foin". La ration doit être suffisamment riche pour maintenir un bon niveau de production laitière : "au dernier contrôle, en pleine ration hivernale, on était à 6000 litres par vache". D'où une attention particulière à récolter l'herbe au stade optimal. Philippe et Marie-Thérèse se sont équipés d'une auto-chargeuse, car "on ne peut pas déranger les voisins pour faire 2 hectares !" L'ensilage d'herbe dans la ration permet de compléter l'ensilage de maïs, limité à 5 kg de MS par jour, pour arriver à 50% de fourrages conservés : "les vaches consomment plus de matière sèche avec de l'ensilage d'herbe qu'avec le foin". L'ensilage est plus appétent, "surtout quand il n'est pas trop sec, autour de 35% de MS", et plus riche en matière azotée.

Betterave : récolte trop tardive

La betterave convenait parfaitement à la ration, mais pas à la portance des terres : "la dernière année, on a fini la récolte à la main. Quant aux terres où le chantier s'est fait à la machine, on n'a pas pu les reprendre avant le mois de mai !" Désormais, la ration n'est complétée en concentrés que de mi-septembre à avril : "l'herbe seule suffit à faire 27-28 kg de lait". Cette année, Philippe sèmera un mélange céréalière (pois - avoine - triticales) pour limiter les achats extérieurs de concentrés bio, même si son coût de concentrés reste faible : "le concentré coûte 2,85 F/kg, mais on en achète seulement 2,5 tonnes par an". Les vélages s'étalent tout au long de l'année : "on ne s'est jamais tracassé de grouper les vélages. On sait très bien qu'il y a toujours des vaches laitières qui se décalent !"

La ration hivernale type chez Philippe et Marie-Thérèse

en kg de MS	
Foin	7 kg
Ensilage herbe	3 kg
Ensilage maïs	5 kg
Concentrés	1,5 kg
Minéraux	0,1 kg

Données comptables	avril 2000/ mars 2001	avril 2001/ avril 2002 *
Lait produit	267628	290604
SAU (en ha)	50	50
Chargement	1,38	1,55
Surface accessible par vache laitière	0,84	0,84
Lait produit / VL	6474	6317
Lait produit / ha de SAU	5353	5365
Lait produit / ha de SFP consommé	5928	5988
TB moyen (g/kg)	42,5	42,2
TP moyen (g/kg)	32,0	31,5
coût concentrés par vache laitière	684	587
Coût concentrés par litre de lait produit	0,11	0,10
Coûts fourragers / litre de lait produit	0,07	0,06
Prix du lait (en F)	2,081	2,10
Coût alimentaire	0,18	0,16
marge alimentaire	1,90	1,95
qté concentré / litre produit (en g)	318	102
qté concentré / vache (en kg)	2059	648

* Exercice sur treize mois
Attention en 2000/2001, les pommes de terre sont comptabilisées en concentrés

➤ **visite**

Un stagiaire six mois au Gaec des Ruisseaux souhaite organiser une visite sur l'exploitation de Jean-Yves Pen (Ploerdut, Morbihan), une exploitation très économe

Système tout herbe, sans bâtiment, en agriculture bio.

1 UTH, 30 ha de SAU et 176 000 litres de lait. races laitières : croisement en jersey - race kiwi

Visite prévue en avril. Si vous êtes intéressés, merci de vous inscrire au Cedapa.

Données comptables	sept 99 / août 2000
Lait produit	173850
SAU (en ha)	50
Chargement	1,51
Surface accessible par vache laitière	0,58
Lait produit / VL	4809
Lait produit / ha de SAU	3477
Lait produit / ha de SFP consommé	4673
TB moyen (g/kg)	42,6
TP moyen (g/kg)	33,6
coût concentrés par vache laitière	186
Coût concentrés par litre de lait produit	0,040
Coûts fourragers / litre de lait produit	0,047
Prix du lait (en F)	2,089
Coût alimentaire	0,09
marge alimentaire	2,00
qté concentré / litre produit (en g)	45
qté concentré / vache (en kg)	217

"Le coût alimentaire est à relativiser. Il n'inclut pas dans cet exercice le renouvellement des pâtures".

Ration tout herbe : "priorité à l'économie"

**chez Jean-Jacques
Le Lay, Haut-Corlay.**

Le foin, il le donne une fois par semaine : "18 rounds devant les vaches". Il a ajouté à l'orge donné en complément du pois protéagineux (1/3 du total). "Cela me semble être une solution pour éviter des bouses trop liquides et des vaches trop maigres" : avoir des vaches trop sales allonge le temps de traite. Et l'état des vaches reste satisfaisant : "en fait mes vaches laitières restent au maximum deux à trois mois sans sortir. Le bon foin est pour cette période là. Pour la transition, on fait comme on peut ! Je ne vais pas faire de l'enrubannage pour nourrir des génisses". La

production par vache est passée de 7300 kg à environ 5000. Il y a moins de mammites, mais les boiteries ont fait aussi leur réapparition : "quand on fait pâturer tôt et tard en saison et qu'on va loin sur des chemins caillouteux..." La

qualité du lait, elle, n'a pas changé.

La conduite du troupeau a été en partie adaptée : "les génisses sont élevées sur les mauvaises prairies et avec le moins bon foin. Du coup elles sont prêtes à vêler à trois ans". Le groupement des vèlages, réalisé naturellement, répond quant à lui à un objectif de qualité de vie : "je ne traie pas au mois d'août, pour être en vacances avec les enfants".

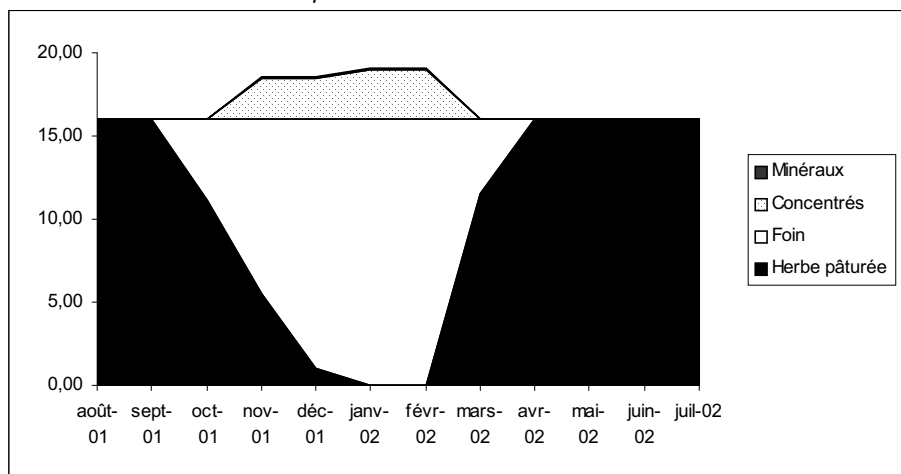
Pas de traite en août

Sept hectares de terre, échangés avec le voisin, ont permis d'augmenter de 14 à 21 hectares la surface en herbe accessible aux vaches. Les parcelles échangées tournent. C'est un obstacle à la signature de mesures agri-environnementales, mais un avantage agronomique. Car pour lui, une

des limites du système est le vieillissement des prairies : "les terres schisteuses se compactent et le trèfle se raréfie". Jean-Jacques laboure et resème les pâtures, pas toujours avec succès. Maintenant hors cahier des charges Cedapa, il fait un apport d'ammonitrate au printemps au moment du tallage, 30 ou 40 unités, sur les prairies où le trèfle s'est fait trop rare.

Le séchage du foin, en revanche, a toujours été possible. Ses collègues, faneurs de longue date, lui ont enseigné : "tous les ans, il y a une bonne période, mais il peut y en avoir qu'une, et elle peut être courte". Voilà presque 6 ans de tout herbe que Jean-Jacques a traversé sans "catastrophe" sur la qualité du foin. En 2001 cependant, il a fallu en acheter : "je cumulais avec le mauvais temps des pâtures arrivées en fin de parcours ; la plus jeune avait sept ans".

Question travail, ce n'est pas moins, mais mieux réparti. L'hiver, le foin est en libre-service. Cette année, parce que son foin a brûlé, Jean-Jacques doit distribuer du maïs : "dessileuse, pailleuse, toute la matinée, j'ai l'impression de ne pas arrêter !" Avec l'herbe, le travail est aussi moins stressant, malgré la fenaison. "Au printemps, il faut être disponible. C'est pour cela que je n'ai aucune culture. Je ne veux pas avoir à désherber à l'époque du fanage. Il m'est arrivé d'avoir 20 hectares par terre en même temps".



Gagner en autonomie

chez Patrick Thomas

25 ha d'herbe sont accessibles aux vaches laitières, soit 48 ares par vache. 55,3 ha pour les génisses, soit 2,5 ha par UGB.

Comme stock d'hiver, Patrick privilégie le foin, pour être "plus autonome". L'ensilage d'herbe est réalisé pour des raisons de gestion de l'herbe, et non pour des raisons alimentaires. Par exemple quand faire du foin pourrait "pénaliser la repousse". En fonction de la pluviométrie, et surtout de la portance des sols, Patrick fait parfois du

pâturage hivernal. Son objectif : diminuer encore le maïs, pour gagner en autonomie.

Pour y parvenir, Patrick cherche à regrouper ses vèlages de février à avril. Ils s'étalent pour l'instant de janvier à juin. La race normande s'adapte très bien à ce type de régime ; le regroupement des vèlages au printemps et le système herbager ont conduit à "une augmentation de la production de lait par vache".

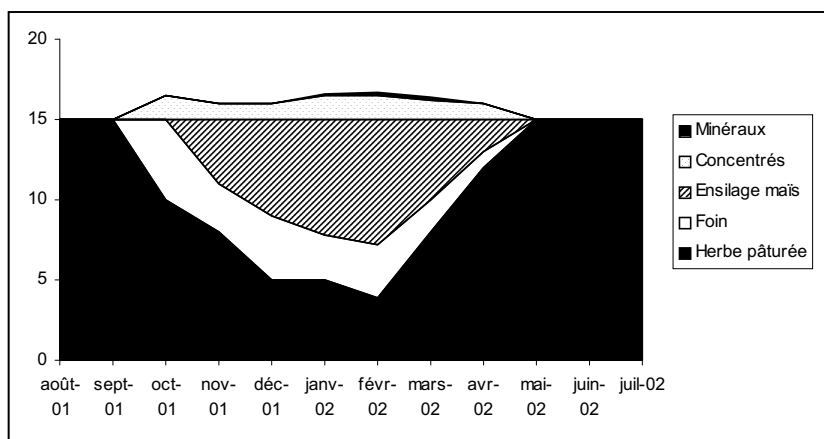
Question travail, la récolte de l'herbe demande plus de travail que le système maïs : tout le travail était en effet fait par la Cuma, Patrick ne faisait que le semis. Pour gagner du temps, il s'oriente vers un matériel de fanage "plus performant".

La ration hivernale type

chez Patrick Thomas

en kg de MS	
Herbe pâturée	5 kg
Foin	2,8 kg
Ensilage maïs	7,2 kg
Concentrés	1,5 kg
Minéraux	0,15 kg

Données comptables	avril 2000/ mars 2001	avril 2001/ mars 2002
Lait produit	189137	224693
SAU (en ha)	55	56
Chargement	1,4	1,40
Surface accessible par vache laitière (are/VL)	48	48
Lait produit / VL	4224	4323
Lait produit / ha de SAU	3439	4012
Lait produit / ha de SFP consommé	3743	4371
TB moyen (g/kg)	40,7	44,2
TP moyen (g/kg)	34,0	34,1
coût concentrés par vache laitière	26	112
Coût concentrés par litre de lait produit	0,01	0,03
Coûts fourragers / litre de lait produit	0,17	0,22
Prix du lait (en F)	2,284	2,29
Coût alimentaire	0,18	0,25
marge alimentaire	2,10	2,04
qté concentré / litre produit (en g)	41	64
qté concentré / vache (en kg)	172	277



Le réseau Stéréo lait

Des exploitations plus économes, mais des écarts importants

Le prix du lait compte beaucoup dans la formation de la marge : les 2 exploitations dégageant la plus forte marge valorisent leur lait en agriculture biologique (voir tableau ci-dessous).

Concernant les coûts, les exploitations du réseau Stereo sont plus économes que la moyenne des exploitations laitières du département. On retrouve cette tendance aussi bien dans la production des fourrages sur la ferme (le coût de la SFP est de 733 F par hectare en moyenne pour le réseau et 1856 F pour le département), que dans la distribution des concentrés (474 kg par vache pour le réseau et 1037 kg pour la moyenne des fermes suivies par le Contrôle Laitier).

Cependant, on constate de fortes amplitudes à l'intérieur du réseau : les coûts de concentrés varient de 3 à 21 centimes du litre, les coûts

Les variations du coût alimentaire entre les exploitations du réseau Cedapa ne dépendent pas des niveaux de productivité. D'autres pistes sont donc à creuser...

fourrage varient de 8 à 24 centimes du litre.

On est d'abord tenté d'expliquer ces écarts par des niveaux de productivité par unité de production (vache ou ha de SFP) différents. Pour notre échantillon, on n'observe pas de corrélation entre le coût alimentaire et le lait produit par vache ou par hectare de SFP. Le coût alimentaire n'augmente pas nécessairement avec la productivité. Ainsi, un coût de concentré élevé n'est pas forcément lié à une forte production de lait par vache.

D'autres facteurs sont donc à rechercher. La recherche d'une autonomie alimentaire, notamment en protéines, peut justifier une partie des coûts. Ainsi, l'achat de concentré "sans OGM" coûte 22 centimes de plus au kilo. La modification ou simplification de la ration en vue de diminuer le temps de travail peut aussi être un facteur d'explication de ces écarts.

D'autres études sont prévues pour approfondir cette question :

Le coût alimentaire des vaches laitières pour le réseau Stéréo lait en 2001, en francs

Les exploitations sont classées par ordre croissant des marges alimentaires.

Fermes	Concentré VL / litre vendu	Fourrages VL / litre vendu	Coût alimentaire VL / litre	Prix	Marge alimentaire VL	Lait produit/VL	Lait produit/haSFP	MS pâturée / VL	MS stockée / VL
106	0,16	0,16	0,31	2,14	1,83	5871	6118		
107	0,21	0,12	0,33	2,19	1,86	4975	3950		
205	0,15	0,11	0,26	2,14	1,88	5882	4699		
4	0,12	0,20	0,32	2,19	1,88	4496	4880		
18	0,09	0,14	0,23	2,14	1,90	6104	7465		
104	0,16	0,10	0,26	2,17	1,91	4030	4191		
3	0,08	0,10	0,18	2,11	1,93	5514	4421		
17	0,18	0,10	0,28	2,22	1,94	6624	8907	3T027	2T342
202	0,15	0,14	0,29	2,23	1,94	5824	6263		
8	0,12	0,11	0,23	2,17	1,95	6588	8746	2T903	2T342
101	0,11	0,04	0,14	2,11	1,96	6317	6487		
201	0,14	0,13	0,27	2,24	1,98	5956	6552		
16	0,19	0,09	0,28	2,25	1,98	5960	5637	2T669	2T483
207	0,17	0,20	0,17	2,37	1,99	4012	3588		
105	0,03	0,24	0,27	2,29	2,03	4323	4371	3T190	1T451
7(bio)	0,18	0,21	0,39	2,59	2,19	4531	3414	3T237	1T407
206(bio)	0,05	0,08	0,13	2,42	2,29	5128	4804	2T910	2T129
Moyenne	0,13	0,13	0,26	2,23	1,97	5420	5558	2T817	2T170
CERlait			0,46	2,16	1,7	6445	6673	1T813	3T315
CERbio			0,39	2,57	2,18	4864	4394		

- ramener les coûts SFP à la tonne de matière sèche produite ainsi qu'à la valeur alimentaire de chaque unité fourragère

- enquête sur les pratiques des adhérents du CEDAPA par rapport au risque OGM...

Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à vous faire connaître au 02.96.74.75.50 !

**Katell Nicolas,
Cedapa**

CER lait : étude de groupe du Centre d'économie Rurale des Côtes d'Armor portant sur 376 exploitations spécialisées en lait (clôture 2001 3ème trimestre). Cer bio : 32 exploitations spécialisées en lait, en production bio hors conversion (clôture 2001).

Assemblée générale du Cedapa

Reconstruire les rapports entre les producteurs, les consommateurs et les citoyens

D'autres relations entre les paysans, les consommateurs et les citoyens sont possibles. Possibles ? Mieux, "elles fonctionnent"! Le Cedapa, à l'occasion de son assemblée générale, a dressé les contours d'une relation qui marche autour de quelques témoignages.

LES INTERVENANTS

L'Herbagère

Créée en 1996, l'association regroupe aujourd'hui dix-sept éleveurs de viande bovine, qui produisent suivant un cahier des charges proche de celui du Cedapa. Les producteurs ont acquis en 1999 une boucherie à Saint-Brieuc, rue Jules Ferry.

Contact : 02 96 26 38 97

Les paniers de Guivoas

Monique Mouvaux exploite depuis 1984 un hectare de légumes à Lannebert, en agriculture biologique. Depuis 10 ans elle commercialise ses légumes par un système de paniers, et approvisionne ainsi 60 familles de Paimpol à Saint-Brieuc.

1. Avoir de bons produits

"En vente directe, tu ne vends que de la bonne marchandise", explique Jean-Yves Le Fol, président de l'Herbagère (voir ci-contre). Le panier de Monique Mouvaux, pour une de ses consommatrices, c'est "la surprise et la découverte", c'est le retour du "goût" dans l'alimentation. Du coup l'essentiel n'est pas de produire bio ou pas, mais d'assurer une transparence sur le mode de production. Ainsi à Brin d'herbe, tout producteur fournit une fiche descriptive de ses pratiques. A condition, tout de même, d'être en phase avec les attentes des consommateurs sur l'environnement : la recherche de la qualité plutôt que de la quantité, et le respect de l'équilibre de l'écosystème. Toujours à Brin d'herbe, la clientèle est aussi, par exemple, "très exigeante par rapport à l'absence d'OGM". Pour le Gaec ma Vallée, producteur de fromage de chèvres, il existe une place pour les bons fromages fermiers, dans les circuits classiques de distribution. Le Gaec met chaque semaine ses buchettes en rayon dans la grande distribution, entre deux buchettes deux fois moins chères ; pourtant, "elles disparaissent, sans publicité".

2. Construire une relation de confiance.

Pour Monique Mouvaux, la relation entre producteur et consommateur est "une relation humaine à part entière, basée sur la confiance, la réciprocité et la durée". Chacun est à l'écoute de l'autre. Une réciprocité qui fait que Monique a le sentiment "d'être reconnue" à travers son travail et d'y trouver ainsi "un enrichissement humain" et "une aide morale".

La relation de confiance, pour les bénéficiaires du système panier, "ce n'est pas dans le tape à l'œil, dans le journal". Parce que "ce qui fidélise, c'est la relation de confiance, pas les promos". Une qualité de relation que Joël Le Levier, citadin de la Beauce émigré dans le Méné, a aussi retrouvée au sein de Méné initiatives rurales (Mir), en même temps "qu'une conception partagée de l'aménagement du territoire".

Sans ce type de relation, c'est en effet l'aspect économique qui domine. Une situation que l'Herbagère a rencontré avec un de ses points de vente : "on a décidé chez nous d'un prix de vente

après frais d'abattoir, ce qui nous a donné un prix rendu boucherie. Peut-être fallait-il négocier autrement ?"

3. Trouver la taille idéale, pour que le système soit vivable, et pour garder le contact

Brin d'Herbe vient de refuser d'ouvrir un troisième magasin autour de Rennes. Pourquoi refuser une possibilité de développement s'interroge Louis Jouanny, du Conseil général des Côtes d'Armor ? Brin d'Herbe est un projet collectif, et "vivre à vingt, ensembles, cela nécessite beaucoup de temps de discussion", et ce n'est pas si simple... "On a donné le modèle, à d'autres de continuer..." Gwenaëlle Rouzic a découvert le panier de Monique par un ami citadin, "qui parlait de ses légumes comme s'il y avait participé". Elle n'a pas envie d'acheter des légumes bio en grande surface : pour elle, "il faut rester dans plusieurs petits systèmes". Les relations qui sont ici en jeu sont des relations qualitatives. Difficile, donc, de les multiplier à l'infini sans perdre le caractère exceptionnel de cette relation.

Les questions de taille sont aussi de nature économique. Accueillir davantage de producteurs a imposé à l'Herbagère d'augmenter les volumes vendus. Vendre donc davantage, mais aussi dans de bonnes conditions : "avec une bête vendue par semaine on gagne de l'argent, alors qu'avec trois bêtes on en perdait".

Limite de taille dit projet territorial ? Sans doute. Pour Monique, "c'est la proximité qui fait l'échange". Mais c'est surtout la proximité aux



Monique Mouvaux, au centre, et deux consommatrices Véronique Chadailac et Gwenaëlle Rouzic

consommateurs qui est déterminante : *"Je n'irai pas faire 20 km pour aller chercher mes légumes"*, estime Joël Le Levier. Brin d'herbe profite ainsi largement de l'agglomération rennaise. Enfin, même si Mir dit ne pas avoir de territoire, *"parce que c'est le projet qui fait le territoire"*, l'association reste centrée autour de la région naturelle du Méné.

4. Créer des liens, des lieux d'échanges.

Brin d'herbe mise aussi sur le contact entre producteurs et consommateurs. L'ouverture des deux magasins a permis de créer un emploi, mais les paysans assurent tous des permanences, proportionnellement à leur chiffre d'affaires. Et ils ont créé un bulletin de liaison, *Brin d'herbe infos*. De la même façon, l'Herbagère cherche aujourd'hui à aller à la rencontre du consommateur, pour proposer des caissettes de viande. Monique édite un petit bulletin qui raconte *"la vie du jardin au quotidien, l'état du jardin et de la jardinière"* et aussi un livre de recettes, régulièrement enrichi par les expériences de chacun, qui sert, par exemple, *"quand on se trouve démunie face à un panais"*. Les consommateurs peuvent donner un coup de main pour le désherbage ou la cueillette. C'est *"une leçon d'humilité"*, une manière pour tous d'apprendre à vivre au rythme des saisons, à être aussi *"moins exigeant par rapport à ce que l'on peut obtenir de la terre"*. Il n'y a donc pas que les légumes qui circulent dans les paniers, mais aussi *"plein de respect et d'amour"*. Sans compter que Monique joue aussi le rôle d'une tête de réseau, en mettant en relation ses *"clients"* entre eux.

Même importance du lien social à Mir : Joël y

> Point de vue

Joël Le Calvez , agriculteur à Tressignaux , acteur de la commission valorisation du CEDAPA

Reconstruire les rapports entre les producteurs, les consommateurs et les citoyens : oui cela nous tient à cœur, mais sans nostalgie. Le nombre, les attentes et les besoins des uns et des autres ont largement évolué.

La mise en place de circuits courts de commercialisation peut-elle répondre à cet objectif ? Sans doute y contribuent-ils car ils allient proximité, confiance et qualité, maîtres mots de nos intervenants. Le consommateur devra

aussi accepter de payer le produit à sa juste valeur.

Un système éprouvé à petite échelle, peut-il être envisagé en projet collectif ? Les mêmes intervenants nous expliquent qu'ils ne souhaitent pas développer leur activité de vente et laissent une demande non satisfaite sur le "marché". A nous de créer de nouvelles structures à taille humaine, pour limiter les intermédiaires, créer et gérer des emplois et privilégier le lien producteur - consommateur.

C'est sur ce constat que doit se prolonger la réflexion de valorisation du CEDAPA.

adhère pour ne pas rester *"un simple consommateur du milieu rural"*, et peut-être, pour ne pas en rester aux difficultés d'intégration dans son voisinage agricole.

5. Revenu et temps de travail du paysan ?

Monique prélève 8000 francs par mois, pour cinquante heures de travail par semaine. Une situation qui lui convient, même si son travail lui prend *"l'essentiel de son temps et de son énergie"*. La production occupe les deux tiers du temps, la distribution, le tiers restant. Le bulletin de liaison, la communication écrite, *"c'est sur le temps de loisir"*. Elle juge que le prix de ses produits (de 10 à 30% plus cher, selon les produits) n'est pas un frein : *"au début, j'avais surtout des familles aisées, aujourd'hui, ce n'est plus vrai"*. Patrick Le Fustec pense lui à des solutions collectives, *"de nouvelles coopératives maîtrisées par les paysans"*, pour alléger le poids du travail.

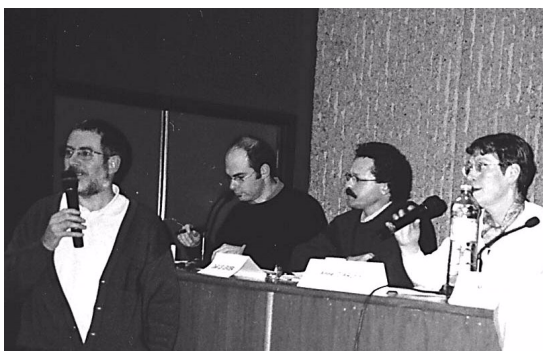
Reste que les consommateurs touchés par ces démarches ont déjà une réflexion, des lectures, un certain *"militantisme"*, ou au moins un *"souci réel"* par rapport *"à ce que les médias nous ont fait découvrir"*.

6. Des systèmes reproductibles ?

Brin d'herbe compte sur d'autres agriculteurs, sur d'autres initiatives, parfois déjà en marche, pour copier la démarche. Monique a la conviction *"profonde"* que les petites structures agricoles sur un territoire, *"c'est possible"*. *"On avance chacun avec ses convictions et ses possibilités"*. Elle accueille *"des gens qui sont en réflexion"*. Son système serait seulement une goutte d'eau dans la mer ? *"Plusieurs petites gouttes d'eau sur un territoire, ce n'est pas si peu que cela"*. Et peu à peu le système des paniers essaime...

Le Conseil général des Côtes d'Armor peut aider des groupes à se former, par exemple *"en alimentant son restaurant administratif en produits de l'agriculture durable"*, suggère Pascal Hillion. Message transmis. Dans tous les cas, insiste Suzanne Dufour, *"les pouvoirs publics doivent prendre conscience que ce type d'agriculture a besoin d'être aidée pour se développer"*.

N.G., Cedapa



De gauche à droite, Michel Carré (Afip Bretagne), Blaise Berger (Mir), Joël Le Levier (Mir), Anne Darley (Brin d'herbe)

Brin d'herbe

C'est un Gie (groupement d'intérêt économique) créé en 1992 par sept producteurs, avec l'ouverture d'un point de vente directe à Chantepie. Un deuxième magasin est né en 1998 à Vézin-le-Coquet. Brin d'herbe permet de commercialiser une partie de la production des vingt adhérents, producteurs fermiers et/ou bio.

Méné Initiatives rurales (Mir)



Mir est "un enfant du salon des fourrages à Plessala". L'association organise des animations nature et culture autour du territoire (*"Vallées en fête"*), aide à l'émergence de projets (méthanisation pour traiter la matière organique du territoire, compostage des effluents d'élevage, mise en place d'une filière bois-énergie...). L'association, initialement largement portée par des agriculteurs, ne compte désormais plus que deux paysans sur quatorze administrateurs.

Xavier Berthelot, La Harmoye

Un ration économe, et autonome

"Je ne suis pas un bon exemple", martèle Xavier. N'empêche... Autonome en protéines, Xavier peut s'enorgueillir d'un lait naturellement très riche en omégas 3, grâce à l'herbe et au lin, et surtout d'un coût alimentaire réduit.

Depuis 18 ans qu'il s'est installé, Xavier Berthelot n'a jamais passé deux hivers de suite de la même façon. Enfin... ses vaches. *"Je me rappelle avoir vu une mélangeuse au Space. Moi je n'en ai pas besoin, mais tout ce qu'ils mettaient dans leur mélangeuse je l'ai mis aux vaches"*. Il commence sur un système classique, maïs et jusqu'à 3 kg de soja. *"Puis j'ai doublé la surface de mon exploitation et j'ai fait le choix de l'extensif"*. Son objectif : faire baisser son coût alimentaire. *"J'ai commencé à faire 4-5 hectares de luzerne et du ray-grass-trèfle blanc"*. Progressivement le soja va disparaître complètement, d'abord grâce à la luzerne, et, depuis deux ans, grâce au pois. Par crainte d'être tributaire des autres, une nouvelle fois : *"les paysans ont fait les frais collectivement de la vache folle, je ne veux pas devoir recommencer avec les OGM"*.

Sans OGM

Aujourd'hui la ration hivernale est constituée de foin, d'enrubannage, de 2,5 kg de céréales - surtout de l'orge et un peu d'avoine -, du pois, de 300 grammes à un kilo par vache selon les besoins, ... et du lin (600 à 700 g par jour). *"Avoir une ration hivernale sans maïs et sans betteraves, cela me posait question. Alors j'ai suivi l'exemple des bios"*, explique Xavier. Riche en énergie, le lin contient aussi des acides gras saturés, les fameux Omégas 3 : *"c'est sûrement un argument de vente. Maintenant c'est pas parce que tu vas boire mon lait que ça va changer quelque chose"*. Le lin permet aussi de *"différencier les sources d'énergie, un truc de paysan"*.

Depuis deux ans, Xavier a adopté une conduite du pâturage au fil avant, avec une parcelle par jour, et constate une augmentation du rendement en herbe : *"le contrôle laitier estime le rendement en herbe valorisée à 5,9 tonnes de matière sèche*

par hectare en moyenne. Mais il y a environ 20 hectares de prairies naturelles, qui ne produisent pas plus de 2 à 3 tonnes de matière sèche par hectare".

Le loisir avec le travail

Xavier estime que son coût alimentaire est divisé par deux par rapport à une ration maïs-soja : 10 centimes de coût de concentrés, 35 centimes de coût alimentaire total. Il n'achète à l'extérieur que du foin. *"Mais au lieu de faire 240 000 litres de lait, j'en fais 190 000 !"*. A l'origine de cette sous-réalisation, un manque de place, et des problèmes de fertilité qu'il traîne depuis des années, sans que l'évolution des rations y change quelque chose. Sur les rails, un projet de bâtiment qui devrait lui permettre *"d'ajuster les choses"*.

Economiquement le système lui donne cependant satisfaction : *"je gagne à peu près ce que j'ai besoin de dépenser"*. Au niveau du travail, *"quelqu'un qui est dans un système maïs et qui fait tout par entreprise a moins de travail que moi. Mais je ne vis pas avec le boulot d'un côté et le loisir de l'autre"*. *"Passer une à deux heures par jour pour conduire les vaches au champ, c'est du travail ?"* Oui ! *"Mais je surveille le gibier en même temps..."*

Propos recueillis par Nathalie Gouérec

L'exploitation

65 ha de SAU, sur deux sites

30 ha sont accessibles aux vaches laitières

8,35 ha d'orge d'hiver

0,40 ha d'avoine

1,60 ha de lin

1,5 ha de pois

32,15 ha de prairies temporaires

21 ha de prairies naturelles

240 000 litres de quota laitier

10 vaches allaitantes

EBE/produit brut (2001) 45%



Le lin oléagineux

Il vient, dans la rotation de Xavier, après le pois et avant une céréale. Il est semé au mois de mars, quand le temps le permet, avec le semoir à céréales.

Variété utilisée : Mickaël

40 à 50 kg par hectare

Un désherbage suffit en général début mai.

Le lin fleurit au mois de juin et est récolté en septembre. *"Il est très dur à couper"*. Le grain est stocké dans un grenier, et distribué avec l'orge. Le rendement est d'environ 25 quintaux/ha. Le lin *"affine la terre, la rend plus meuble"*.

1,46 UFL - 146 g PDIN - 64 g PDIE par kgMS

Implantation et entretien d'une haie bocagère

Talus, haies, bois et arbres isolés forment l'identité du bocage et contribuent au maintien des grands équilibres naturels. En plus de leur valeur paysagère, ils font partie du patrimoine de la région et ont une valeur économique pour qui sait en tirer parti.

Avec le regain d'intérêt pour le pâturage, certains agriculteurs redécouvrent aussi l'intérêt des talus et des haies.

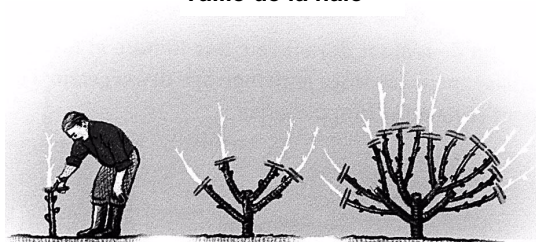
Le conseil général a entrepris une vaste opération sur l'implantation des haies et talus et se tient à la disposition des paysans pour étudier au mieux l'implantation et contribuer avec une aide financière importante à ces implantations. Les CTE ont permis également de financer l'implantation et l'entretien de ces haies et talus.

L'implantation

Il est important de réimplanter les essences locales et d'en tirer les meilleurs profits. Pour la plantation quelques règles de bases sont à respecter afin de réussir au mieux ce travail. Pour les haies sur film plastiques ou sur paillage naturel (paille ou plaquette de bois), préparer votre terrain en août ou septembre. Commencer par un sous-solage avec un chisel ou décompacteur, ensuite un labour s'impose et un passage à la herse rotative pour émietter la terre juste avant la pose du film ou de la paille.

La plantation peut s'étaler de novembre à la mi-mars (il existe des calendriers lunaires qui précisent les jours les plus favorables à la plantation par rapport à la position des planètes et de la terre). La bonne pratique de la plantation est expliquée dans le schéma ci-dessous.

Taille de la haie



Plantation 1^{er} hiver 3^e hiver

Les buissonnants



Plantation 1^{er} hiver 3^e ou 4^e hiver Après

Les défilés



Plantation 5^e hiver Hivers suivants

Les arbres de haut-jet

Rendez-vous le 27 février pour une après-midi de démonstration, organisée par le Conseil général des Côtes d'Armor, chez Claude Loncle à Sévignac : taille de jeunes plantations, entretien du bocage avec lamier et épareuse. Renseignements au Cedapa

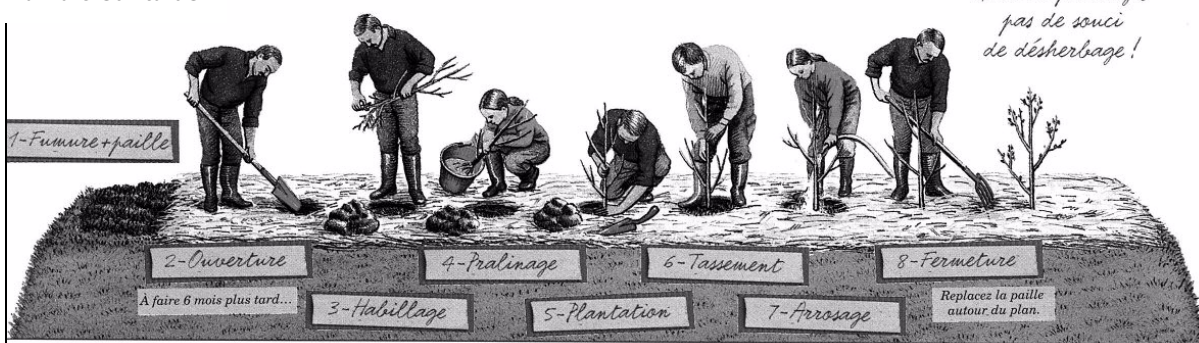
L'Entretien

"Ne laissez pas les haies livrées à elles-mêmes, elles pourraient mal tourner". Il faut les tailler jeunes suivant les espèces (voir schémas ci-contre). Pour tirer le meilleur parti du bocage, un entretien régulier s'impose. L'évolution du matériel a diminué la pénibilité de ces tâches : l'épareuse-débroussailluse fait le ménage dans les fossés, sur le flanc des talus et au pied des haies ; elle permet de limiter l'usage de désherbants chimiques. Elle convient également pour tailler latéralement de jeunes plantations (moins de deux ans) ou horizontalement des repousses annuelles. Pour des branches de 2 à 15 cm de diamètre, opter pour une taille latérale propre et nette au lamier d'égale. Cette opération améliore la fonction de brise vent des haies qui avaient pris de l'embonpoint par l'élimination des branches les plus couvrantes.

Pour les arbres de haut jet dont le tronc ne doit pas comporter de chicots, il reste l'élague à la tronçonneuse en prenant toute les précautions de rigueur (nacelle élévatrice). Le ramassage des branches est obligatoire ; elles peuvent être travaillées en fagots ou en plaquettes de bois pour servir de combustible ou de paillage pour la plantation. Les branches ou repousses de certaines espèces peuvent servir pour réaliser des piquets de clôtures.

Claude Loncle, Sévignac.

La haie sur talus



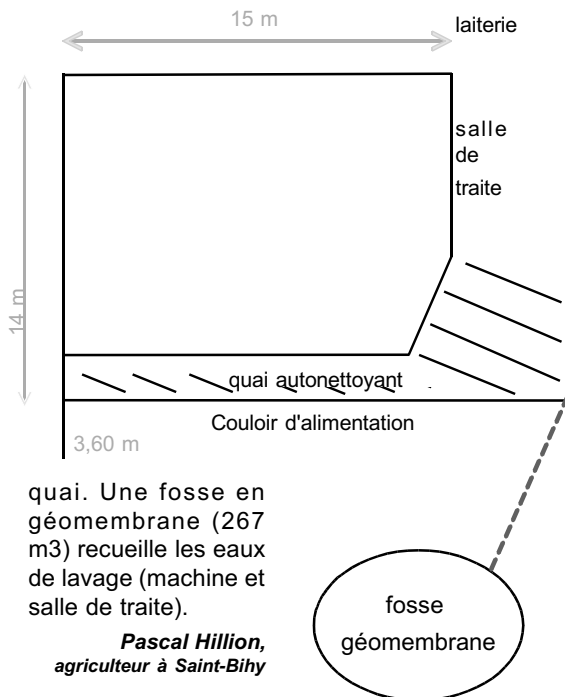
Toutes les illustrations sont tirées de la brochure "Les clés du bocage des Côtes d'Armor", éditée par le Conseil général.

Mise aux normes

L'exemple d'un petit atelier laitier

A l'automne, les artisans du bâtiment agricole organisaient une série de portes-ouvertes. L'une d'entre elle, à Cohiniac, a attiré notre attention par la petite dimension de l'élevage : 22 vaches laitières et tout à faire en bâtiment. Nous avons fait pour vous la visite et relevé les éléments chiffrés.

Il s'agit d'une stabulation paillée, bardée sur trois côtés, avec quai autonettoyant (pas de stockage de lisier) plus une salle de traite avec un seul



quai. Une fosse en géomembrane (267 m³) recueille les eaux de lavage (machine et salle de traite).

Pascal Hillion,
agriculteur à Saint-Bihy

Les coûts (en francs pour une meilleure lisibilité)

Terrassement	19 826
Charpente et bardage	141 407
Maçonnerie	117 000
Fosse géomembrane	53 800
Eau, EDF, voirie, réseau	44 053
Salle de traite	63 400
Total en francs	440 000
Soit environ	20 000 F par vache laitière



> Il est temps...

- de faire le tour des pâtures : contrôler les mousses et les tipules. Contre les mousses, qui sont un signe d'acidité de surface, un épandage de chaux magnésienne. Pour les tipules, d'abord observer le degré d'infestation et utiliser un insecticide si nécessaire. A titre d'exemple, Patrick Le Fustec n'a traité, pour l'instant, qu'une fois dans sa carrière, "avec succès".
- de sortir la fourche à rumex dès les premières belles journées, car le sol est bien humide (en zone côtière). Chez Patrick, on emploie la fourche à rumex tant que l'infestation est contenue. La limite, c'est pas plus d'une heure de fourche à rumex à l'hectare.
- de faire le tour des clôtures : remettre ses clôtures en ordre en vue de la mise à l'herbe
- on peut aussi sortir les vaches si le terrain porte. Mieux vaut alors laisser beaucoup de surface par animal. Les vaches finissent ainsi de nettoyer les prairies.
- encore, de faire les analyses de terre, en particulier le reliquats d'azote sortie hiver, pour ajuster les doses d'azote à apporter aux céréales. Le premier apport d'azote ne peut se faire qu'après le 15 février dans le cadre du cahier des charges. Dans tous les cas, pas plus de 50 unités d'azote si les céréales viennent après pâture de plus de trois ans (directive nitrates).
- de faire, bientôt, le premier apport d'azote sur céréales, de toute façon pas avant le 15 février pour les signataires du cahier des charges Cedapa.
- de faire attention aux parcelles à risque phytosanitaire fort pour le choix des molécules utilisées pour le désherbage des céréales. Mieux vaut se renseigner auprès de votre fournisseur ou éventuellement auprès du Cedapa.
- d'épandre le lisier ou le compost, si les conditions climatiques s'y prêtent
- pour le 28 février, il faut faire les déclarations de primes à l'abattage des bovins abattus jusqu'au 31 décembre 2002.

> annonces

Recherche ferme dominante lait-bovins
viande pour installation.

Tél : 02.41.50.85.29

A vendre foin RGH-TB au Gaec
Langren, en round-ball.

Tél : 02.96.38.81.10

L'écho du CEDAPA (bimestriel)

2 Avenue du Chalutier Sans Pitié,
Bâtiment Groupama, BP 332, 22193
PLERIN Cédex, 02.96.74.75.50 ou
cedapa@wanadoo.fr

Directeur de publication : Patrick LE
FUSTEC.

Comité de rédaction : Pascal HILLION,
Olivier JEGOU, Loïc BARBOT, Jean-
Pierre GOUELLO, Claude LONCLE,
Benoît ALLAIN.

Maquette, secrétariat de rédaction :
Nathalie GOUEREC

Abonnements, expéditions : Brigitte
TRÉGUIER.

Imprimerie : J'imprime, ZA des Longs
Réages, BP467, 22194 PLERIN cédex.

N° de commission paritaire : 76787 AS
ISSN : 1271-2159

Bulletin d'abonnement à retourner avec votre règlement à

L'écho du CEDAPA BP 332 - 22193 PLERIN Cédex

Nom :

Prénom :

Adresse :

Commune :

CP : Tél :

Profession:.....

Adhérent CEDAPA ou élève/ étudiant

Non adhérent, établissement scolaire

Soutien+organismes, entreprises

Adhésion 2002

Je m'abonne pour :

1 an

(7 numéros)

2 ans

(14 num.)

☐ 15 € (98,39F)

☐ 23 € (150,87F)

☐ 23 € (150,87F)

☐ 38 € (249,26F)

☐ 33 € (216,46F)

☐ 50 € (327,97F)

☐ 31 € (204,46F)

(Chèque à l'ordre du CEDAPA, prix TTC dont TVA à 2,10%)

J'ai besoin d'une facture ☐